



PV SEANCE DU 23 MARS 2024

Convocations le 18/03/2024
(Mail et courrier)
Affichage le 18/03/2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 23 MARS 2024

A 8 HEURES 30

PRESENTS	VIVONI AP – MONTI MJ – VECCHIONI G – DAMIANI M - CICOLLI V - DALL'OMO JM - GRAZIANI MH - RAFFALLI M - VILLORESI R - BURCHI L - CLEMENCEAU A
ABSENTS	PAOLI K - SCAGLIA V
POUVOIRS	GAZZINI JL à MONTI MJ – GUELFY P à GRAZIANI MH
SECRETAIRE	RAFFALLI M

QUESTIONS ORALES

- Informations sur la réunion qui s'est tenue le 18 mars concernant la réouverture de la crèche
- Orientations budgétaires M57 M 49

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV de réunion
- Autorisation de travaux supplémentaires carrefour RT 80/RT 32
- Plan de financement pour acquisition du domaine SANTA CATALINA **uniquement**

DECISIONS 26 MARS 2024

N°	DELIBERATIONS	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NPV
2024 03 23 01	ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 MARS 2024	13	11	0	2	0
2024 03 23 02	AUTORISATION TRAVAUX SUPPLEMENTAIRE CARREFOUR DE LA MARINE	13	11	0	2	0
2024 03 23 03	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FNADT POUR L'ACQUISITION DE SANTA CATALINA ET TRAVAUX D'URGENCE PHASE 1	13	11	0	2	0

CRECHE

Actuellement il a 4 repreneurs éventuels. La CAF a précisé qu'elle pourrait apporter une aide financière. Une prochaine réunion sera organisée pour avancer sur ce dossier

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Les travaux supplémentaires ont été demandés par la CdC

Une étude d'amiante a été demandée aussi

Une réunion a eu lieu avec l'entreprise et le cabinet BLASINI

Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux

Les travaux commenceront mi-avril et seront terminés fin mai

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

Le budget sur la M 49 présente un déficit.

Les calculs ont été fait pour estimer la différence entre l'eau qui sort et l'eau consommée en tenant compte des pertes

Le constat est fait que les m³ facturés ne correspondent au m³ sortis

Une étude sera faite pour rechercher l'eau détournée.

Monsieur CLEMENCEAU soulève le problème des interventions des employés en week-end. La mise en place d'une astreinte serait judicieuse, aussi pour valoriser la bonne volonté des employés. Monsieur le Maire tient à souligner que même en week-end, les employés sont toujours intervenus mais qu'effectivement cela pour être envisagé en 2025

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FNADT

Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire

PRETS

Monsieur le Maire informe que les taux d'intérêt ont augmenté. Le taux d'emprunt est variable sur le taux du livret A qui est passé de 1% à 3.50 %